

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 04 mars 2025

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de la convocation : Mercredi 26 février 2025

Début de séance : 18 h 35

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOUILLIER Jean-Charles ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GUERIN Jean Luc ; HALBOURG Bertrand ; HUGUES Guy ; JAILLET Bernard ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAGET Jean-Marie ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PIETRIGA Guy ; PONSOT Pauline ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; REBREYEND COLIN Micheline ; REFLOC'H Gwenaël ; RETORD Dominique ; ROUX Nathalie ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

1

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte ; JULLEROT Pascal ; LAGARDE Chantal ; ROMAND Jean-Daniel.

Excusés ayant donné pouvoir : BOISSON Laurence à CHATOT Patrick ; BOURGEOIS Josette à PARIS Robert ; BOURGEOIS Rachel à LUSSIANA Eddy ; BUCHOT Jean-Yves à GAUTHIER PACOUD Sandrine ; ETCHEGARAY Josiane à DALLOZ Jean-Charles ; GROSDIDIER Jean-Charles à GIROD Franck ; LANIS Yves à DUTHION Jean-Paul ; MORISSEAU Gilles à PROST Philippe ; REVOL Hervé à STEYAERT Frank.

Excusés : DE MERONA Bernard ; GROS-FUAND Florence ; HOTZ Richard (représenté par LAGARDE Chantal) ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; POURCELOT Anaïs (représentée par ROMAND Jean-Daniel) ; ROZEK Evelyne ; REYDELLET DELORME Emmanuelle.

Absents : ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BIN Richard ; BOILLETOT Jean-Marc ; BRIDE Frédéric ; CHAMOUTON Patrick ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; GUILLOT Evelyne ; HUGONNET Franck ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LAMARD Philippe ; NEVERS Jean-Claude ; PERRIN Alexandre ; PRELY Fabrice ; VENNERI PARE Sandra.

Secrétaire de séance : Denis MOREL.

Le quorum est atteint avec 77 délégués titulaires et 4 délégués suppléants présents pour 90 suffrages exprimés (9 pouvoirs ont été donnés), soit 26 absents pour ce conseil.

1. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Adoption du compte rendu du Conseil Communautaire du 18 décembre 2024

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le compte rendu de séance du Conseil Communautaire du 18 décembre 2024.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **90 votants – 90 pour** - 0 contre - 0 abstention*

2. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Président

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations par le Président.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **90 votants – 90 pour** - 0 contre - 0 abstention*

3. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Bureau

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations par le Bureau.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **90 votants – 90 pour** - 0 contre - 0 abstention*

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Désignation des représentants de Terre d'Émeraude Communauté à la Commission Locale de l'Eau Ain Aval et Affluents

2

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER les représentants de Terre d'Émeraude Communauté à la Commission Locale de l'Eau Ain Aval et Affluents comme suit :

- **M. GUERIN Jean-Luc**
- **M. CORSETTI Patrice**

D'INFORMER le SR3A de cette désignation.

D'AUTORISER Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de cette décision.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **90 votants – 90 pour** - 0 contre - 0 abstention*

18h43 : Constatant l'arrivée de Monsieur FATON Patrice

5. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Jura Sud - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de la tenue d'un débat sur les orientations générales du PADD en son sein.

La délibération sera transmise en sous-préfecture et fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté de communes durant un mois.

La proposition est mise au vote :

Résultats : **91 votants – 91 pour** - 0 contre - 0 abstention

18h44 : Constatant l'arrivée de Monsieur BAILLY Jacques

6. MUSÉE DU JOUET - Actualisation du règlement de visite

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le règlement de visite du musée du Jouet.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

La proposition est mise au vote :

Résultats : **92 votants – 92 pour** - 0 contre - 0 abstention

7. FINANCES – Orientations budgétaires pour l'année 2025

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE des orientations budgétaires de la collectivité pour l'année 2025,

DE SE FIXER comme objectif de ne pas augmenter les taux de fiscalité,

DE SE FIXER comme objectif de conserver un encours de dette constant,

D'OPÉRER un arbitrage sur les investissements au cours de la construction du budget afin de respecter les objectifs énoncés précédemment.

D'AJUSTER les tarifs selon le taux d'inflation en fonction de sa variation annuelle,

DE PRENDRE ACTE du Rapport d'Orientations Budgétaires établi avec toutes les modalités énoncées ci-dessus,

La proposition est mise au vote :

Résultats : **92 votants – 92 pour** - 0 contre - 0 abstention

8. CRÈCHES – Constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture de changes complets

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE VALIDER la constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture de changes complets, conformément aux articles L. 2113-1, L. 2113-6 et L. 2113-7 du Code de la Commande publique.

DE DESIGNER la Commune de Saint-Claude comme coordonnateur du groupement, chargée de la mise en œuvre des procédures de passation des marchés au nom de l'ensemble des membres.

D'APPROUVER les termes de la convention constitutive du groupement de commandes ci-annexée pour une durée de quatre ans à compter de sa date d'entrée en vigueur.

DE CHARGER Monsieur le Président ou son représentant de signer la convention constitutive ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre et de prendre toute mesure utile pour l'exécution de la présente délibération après avis du Bureau communautaire.

DE NOTIFIER la présente délibération à l'ensemble des membres du groupement, afin qu'ils procèdent à la signature de la convention constitutive.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 92 votants – 92 pour - 0 contre - 0 abstention

9. CRÈCHES – Modification du règlement de fonctionnement Micro-crèche « Les lynx d'Émeraude » Poids de Fiole

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE MODIFIER le règlement de fonctionnement de la Micro-crèche « Les lynx d'Émeraude » de Poids de Fiole,

D'APPROUVER le nouveau règlement,

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en œuvre de cette décision ainsi que tout avenant après avis du Bureau communautaire.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 92 votants – 92 pour - 0 contre - 0 abstention

10. ORDURES MÉNAGÈRES – Redevance Spéciale d'enlèvement des déchets 2025 – Territoire desservi par la régie de collecte

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER les termes de la convention,

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tout avenant après avis du Bureau communautaire.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 92 votants – 92 pour - 0 contre - 0 abstention

4

11. SICTOM du HAUT JURA – Modification des représentants de la Communauté de communes au comité syndical

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER les délégués suivants pour la Commune d'ÉTIVAL au SICTOM du Haut Jura :

ÉTIVAL	RIO Isabelle	325 Rte de Beauregard Les Ronchaux 39130 ETIVAL
	DELORME Carole	100 rue de l'église 39130 ETIVAL

DE RETIRER ET REMPLACER les délibérations n°149/2023 du 13 décembre 2023 et n°158/2022 du 14 décembre 2022.

DE PRÉCISER que les autres représentants désignés par délibération du 04 septembre 2020 restent inchangés.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 92 votants – 92 pour - 0 contre - 0 abstention

Fin de séance : 19 h 35